

Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Geschichte und Alterthumskunde =
Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses

Band: 2 (1861-1866)

Heft: 8-1

Artikel: Fouilles de Concise

Autor: Gay, J. / Troyon, F.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-544631>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fouilles de Concise.

Lettres à la rédaction de l'Indicateur.

I.

Votre journal contient, dans le n^o 4 de 1861, un article de M. A. Morlot sur les fouilles de Concise; vous voudrez bien me permettre de relever quelques unes des erreurs qu'il renferme. Je le ferai sans m'occuper du but qu'avait l'auteur de cet article en le publiant, la science me paraissant y être étrangère. Je viens seulement réclamer au nom de la vérité qui a été, je crois, méconnue.

Les fouilles de Concise n'ont pas été entreprises par le Gouvernement Vaudois, mais par M. Troyon qui en a eu l'initiative et à qui revient l'honneur de les avoir amenées à bonne fin. Elles ont été faites avec des fonds réunis dans ce but; et comme les objets découverts étaient destinés au musée, l'administration a fourni la drague; c'est à cela seulement que s'est réduite sa coopération.

M. Troyon voulant apporter dans ses recherches la plus scrupuleuse exactitude, a accepté les services offerts par un étudiant de l'académie, M. De Loës, de Chexbres, qui a surveillé toutes les opérations de la drague et a recueilli lui-même les objets. Obligé de rentrer chez lui, après quinze jours de travail, M. De Loës a été remplacé par un autre étudiant, M. Buttin, pendant quinze autres jours. Il est tout au moins surprenant que M. Morlot ne cite pas les noms de MM. Troyon et De Loës, puisqu'il fait mention à plusieurs reprises de M. Buttin.

Je laisserai, sans les relever, plusieurs autres inexactitudes, échappées à la perspicacité de M. Morlot et à son habileté à distinguer si bien le vrai du faux. Je me bornerai seulement à ajouter que le sol, chose assez importante, a été fouillé à quatre pieds de profondeur, et que les objets antiques se trouvaient dans toute l'épaisseur de cette couche.

Vous voudrez bien, Monsieur, publier cette rectification dans votre estimable journal, et agréer l'assurance de ma haute considération.

Lausanne, le 20 décembre 1861.

J. Gay, Vice-Président de la commission de Musées.

II.

Le produit de séances publiques consacré au musée d'antiquités du canton de Vaud m'a permis de diriger sur l'emplacement lacustre de Concise des fouilles qui ont eu lieu du 23 septembre au 19 octobre dernier. Cette exploitation, faite sous la surveillance successive de deux étudiants, MM. Alex. De Loës et Aug. Buttin, a eu des résultats très satisfaisants, et, grâce à leurs soins, les falsifications qu'on avait eu à regretter précédemment n'ont pu avoir lieu en aucune manière. Une petite drague établie par Mr. le professeur Gay, viceprésident de la commission des musées, et par Mr. Bridel, ingénieur à Yverdon, a permis de retirer de la couche de débris, épaisse de quatre pieds, un grand nombre d'objets dont voici les principaux:

- 1) Une *hache entière* composée d'un manche en sapin, d'une emmanchure en bois de cerf et d'une serpentine aiguisée. Ces trois pièces sont ajustées comme celle de la figure 8a, pl. III. de mon ouvrage sur les *Habitations lacustres des temps anciens et modernes*.

- 2) Trois *haches en pierre* avec leurs emmanchures dont deux sont bifurquées (Hab. lac. Pl. IV. 1. 16).
- 3) Cinq *ciseaux en pierre* adhérents à leurs manches (Hab. lac. Pl. IV. 4. 6).
- 4) Deux *tranchets en pierre* avec leurs manches en bois de cerf.
- 5) Une *pièce de bois pointue* fixée dans une emmanchure de hache à la place de la pierre.
- 6) Deux *poinçons en bois* avec leurs poignées en bois de cerf.
- 7) Six *marteaux en bois de cerf* avec une partie de leurs manches en bois.
- 8) Huit *pointes de flèche en os* avec des restes de mastic.
- 9) De nombreux *manches et poignées* en bois de cerf, qui portent en creux sur l'une de leurs extrémités l'empreinte des instruments autrefois fixés à ces manches.
- 10) Une quarantaine de *manches de ciseau* dont la pierre est tombée.
- 11) Environ deux cents *emmanchures de hache*, plus ou moins intactes.
- 12) Une vingtaine d'*andouillers* usés sur la pointe en forme de ciseau.
- 13) Un bel *andouiller de chevreuil*, aiguisé en pointe acérée, et deux grandes *pointes en os* de cinq et demi à six pouces et demi de longueur.
- 14) Cent vingt et un *poinçons en os* d'un à quatre pouces de longueur.
- 15) Quarante six *ciseaux en os*.
- 16) Quatre *dents de sangliers* aiguisés en forme de couteau.
- 17) Quelques *épingles en os* et des *ornements* divers.
- 18) Cent quarante cinq *haches, tranchets et ciseaux en pierre*, plus ou moins intacts, ébauchés ou cassés.
- 19) Une vingtaine de pièces en *silex*: pointes de flèche, lamelles, radoirs etc., non compris divers fragments.
- 20) Douze *rondelles en pierre*, percées d'un trou ou inachevées.
- 21) Trois *pierres à moudre* et de nombreuses *meules à aiguiser*.
- 22) Divers débris de *poterie*.
- 23) Plusieurs *pièces de bois travaillées*, entr'autres des manches, un vase à boire et une planche munie d'éparts à queue d'aronde.
- 24) D'innombrables *ossements d'animaux*. (Aucune trace de métal.)

Le nombre total des objets qui portent des traces d'industrie s'élève au moins à sept cent cinquante pièces, et provient de déblais dont on a recouvert trente huit radeaux. La drague à vapeur placée à Concise, en 1859, et avec laquelle on a trouvé des antiquités pendant tout le temps qu'elle a fonctionné, a sorti du même emplacement, mille deux cent cinquante radeaux de débris dont la charge était à peu près le double de celle que le triage nous a permis de recevoir. Ces données suffisent pour indiquer quelle a dû être la richesse de la découverte faite il y a deux ans. Malgré le produit relativement faible de nos dernières fouilles, nous avons cependant retrouvé des pièces que je n'avais pas encore observées à Concise, ainsi une partie des manches en bois, deux planches mortaisées en queue d'aronde, une coupe en bois, des flèches en os avec des traces de mastic et des poinçons en bois munis d'une poignée. Il n'est donc pas étonnant que la première découverte, trente deux fois au moins plus abondante, ait amené quelques instruments que nous n'avons pas

eu le bonheur de retrouver. Loin d'ignorer les falsifications qui ont été faites, et dont il est assez curieux de conserver quelques échantillons comme spécimen des faux, il est cependant certaines types sur lesquels l'appréciation peut différer. L'emplacement de Concise n'a du reste pas encore dit son dernier mot.

Lausanne, le 10 décembre 1861.

Fréd. Troyon.

Château de César, Champ de la bataille, Fossés de César, Bélon — Localités du Canton de Vaud.

Il a déjà été fait mention dans le numéro de décembre 1861 (pag. 69.), de l'Indicateur, de la ruine dite *Château de César*. Le chemin qui y conduit est en partie taillé dans le roc; on remarque un peu au dessus de ces ruines, une profonde excavation qui doit avoir été fait il y a peu d'années par des chercheurs de trésors.

Le champ de la bataille est entre Valayres sous Rances et Sergey, au pied du Jura. On y a trouvé éparses un grand nombre de balles de fer ou biscaïens, de la grosseur d'une noix, et quelques objets en fer, dont une lance, qui ont été détruits. Comme cette localité est près de l'ancienne route d'Orbe à Jougne, il serait possible qu'il se soit livré là quelque escarmouche à l'époque des guerres de Bourgogne.

Les Fossés de César sont à une demi-lieue de Lignerolles près de la grande route de France et de la ferme de Daillay, dans un petit bois dominant un profond ravin à l'occident et la rivière d'Orbe au midi. On n'y remarque que quelques trous circulaires de 3 à 4 pieds de profondeur sur 7 à 10 de diamètre, des amas de pierres et dans les champs voisins, deux espèces de terrasses ou parapets se dirigeant parallèlement à la rivière mais qui peuvent n'être qu'un accident naturel du terrain. Pas traces de murs, de mortier ou de tuiles romaines. Le propriétaire de ce bois a trouvé il y a un an, près de ces creux, en y faisant un *sondage*, une monnaie d'or qui a été achetée à Orbe par un étranger, à un prix très élevé. Je n'ai point pu voir cette monnaie et j'ignore de quelle époque elle était. — Plusieurs localités du Canton de Vaud portent le nom de Bélon ou Bolens (on connaît dans le Canton de Fribourg le Tronche-Belon). Ce mot qu'on croyait pouvoir dériver de Bel ou Belinus, doit signifier tout simplement en patois Vaudois: *Ovale alongé* et n'aurait point, dans ce cas, la noble origine qu'on lui assigne. B.

Par erreur du xylographe la première lettre de l'inscription romaine de Baumes, publiée dans l'Indicateur de 1861 No. 4 (Déc. pag. 69) a été rendue par un V; à la place d'un N qui se trouve sur la pierre.

Monnaie de Jacques Mandello comte de Macagno.

L'Indicateur a publié, en septembre 1855 (p. 39), une curieuse monnaie appartenant à Monsieur E. Hirzel de Zurich; sa ressemblance avec les Schillings de Lucerne et sa légende inconnue laissaient au propriétaire de cette pièce un doute complet sur son attribution.